Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PAU, le 12 avril 2001

Ministère de la Jeunesse et des Sports

Le directeur départemental

Affaire suivie par :
M. J. Duran
2001_135

à
Monsieur le Président de l'association
FESTIVAL DES 3 CULTURES
2, rue Ramiro Arrue
BP 335
64500 CIBOURE

OBJET : Votre demande d'agrément.
REF : H. L.C./J. D./MOD/Courrier agrément.dot

Monsieur le Président,

Suite à votre demande d'agrément au titre des associations de Jeunesse et d'Education Populaire, j'ai le plaisir de vous informer qu'après examen par mes services, j'ai donné à celle-ci une suite favorable.

En conséquence, vous trouverez ci-joint l'arrêté d'agrément correspondant.

Votre association est donc enregistrée sous le numéro d'agrément : **64. 0109**

Ce numéro vous étant attribué au titre des associations de Jeunesse et d'Education Populaire, vous ne pourrez vous en prévaloir que pour les actes relevant de ce domaine spécifique.

Sa publication, sous le titre de votre association, devra toujours être précédée de la mention : " **agréée au titre des associations de Jeunesse et d'Education Populaire sous le numéro : ".**

J'attire votre attention sur le fait que tous les changements qui pourraient survenir dans la composition des organes d'administration ou de direction de votre association (composition du Conseil d'Administration), dans la rédaction des statuts ou dans l'identification de l'association (changements de titre, d'objet ou de siège), devront être portés à ma connaissance par vos soins après avoir fait l'objet des déclarations légales en Préfecture. Vous voudrez donc bien me communiquer copies des récépissés et publications au Journal Officiel correspondantes à ces déclarations de changement. Vous voudrez bien me communiquer également les comptes-rendus de vos assemblées générales annuelles et répondre à toute demande de nos services concernant l'actualisation de notre fichier des associations agréées du département.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Henry LE CORNO

JEUNESSE ET SPORTS

Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports des Pyrénées-Atlantiques
6 ter, rue de l'Enfant-Jésus - 64015 Pau Cedex - Tél. 05 59 27 27 56 - Fax 05 59 27 30 32
dd064@jeunesse-sports.gouv.fr - www.mjsaquitaine.jeunesse-sports.gouv.fr/dd064
Antenne de Bayonne : 9, quai de Lesseps - 64100 Bayonne - Tél. 05 59 55 66 04 - Fax 05 59 55 23 14
ddjs.bay@wanadoo.fr